

Le Limoilevin - no 11 – 3 mai 2004

Bulletin de liaison de l'Association des personnes retraitées du Cégep Limoilou (APRCL)

1. FIN DE SAISON !

Date et heure	Activité	Information - Réservation
jeudi, vendredi 13 et 14 mai 19 h à 21 h	Arts : productions d'élèves Société artistique de Charlesbourg Trait-carré, Charlesbourg	Clodet Piché (418) 622-9744
samedi, dimanche 15 et 16 mai 13 h à 17 h	Arts : productions d'élèves Société artistique de Charlesbourg Trait-carré, Charlesbourg	Clodet Piché (418) 622-9744
Mercredi 19 mai à midi	Ordre dégustatif du Petit Bruxelles Dîner mensuel Restaurant Charles-Baillairegé - Hôtel Clarendon	Réserver auprès de : Michel-Guy Huot (418) 529-7492
Jeudi 27 mai 16 h 30	Soirée de la reconnaissance 2004 Campus de Québec – Agora (accueil) et cafétéria (repas). Voir rubrique ci-dessous	APRCL (418) 647-6600 + 6202
Mercredi 26 mai 13 h	Tournoi de golf de la Fondation du Cégep Limoilou (4 ^e édition) au profit des équipes intercollégiales <i>Les Titans</i> Club de golf Alpin – Golf et souper: 150 \$ (reçu pour impôt: 75 \$)	Karine Hébert (418) 647-6600 + 6435
Mardi 8 juin 9 h	Déjeuner causerie de l'APRCL <i>Filles du Roy... filles de joie?</i> Restaurant <i>le Casey's</i> - Place Sainte-Foy	APRCL (418) 647-6600 + 6202

2. PATTES EN L'AIR OU PATTES EN BAS...

Le 22 avril dernier, au restaurant *le Casey's*, 25 personnes ont pu s'informer davantage sur les prises électriques, les femmes et la publicité d'Hydro-Québec, grâce à notre coloré conférencier, Michel Théroux. Très en verve - il faut dire qu'il avait répété sa causerie la veille aux dépens des retraités de l'Université Laval !! - il nous a entrete nu de la bonne manière d'installer les prises de courant. Pour plus de précision, nous joignons à ce *Limoilevin* le schéma qu'il avait préparé pour nous. Malheureusement, les blagues qui assaisonnaient sa causerie ne pouvaient être savourées que sur place...

3. SOIRÉE DE LA RECONNAISSANCE 2004

Monsieur Maurice Carrier, directeur général du Collège, nous prie de vous inviter à la Soirée de la reconnaissance organisée pour honorer les personnes qui ont atteint 35 et 25 ans de service, de même que celles qui ont pris leur retraite récemment ou sont sur le point de le faire. La liste de leurs noms est publiée dans *l'Afficheur* d'aujourd'hui (vol. 27, no 30, 3 mai 2004) disponible sur le site du Cégep : www.climoilou.qc.ca. La fête commencera à **16 h 30**, au campus de Québec, le **jeudi 27 mai** prochain. La réception se fera à l'agora et le repas sera servi à la cafétéria.

À sa réunion du 28 avril, le conseil d'administration de l'APRCL a résolu que l'association assumera encore cette année le coût de cette soirée pour chaque membre qui y participera. Il vous suffit donc de **réserver** votre place via la boîte vocale de l'association (647-6600 + 6202) **avant 16 h, le mercredi 19 mai**. Précisez bien cependant à quel événement, soirée reconnaissance ou déjeuner causerie (voir la rubrique suivante), votre message s'applique.

Les cartes seront disponibles le soir de la réception à l'entrée du Collège, au kiosque que tiendra l'APRCL pour l'accueil des nouveaux membres.

4. DÉJEUNER CAUSERIE

Le dernier déjeuner causerie de la saison se tiendra à **9 h, le mardi 8 juin 2004**, toujours au restaurant *le Casey's*, 2450, boulevard Laurier, près des *Ailes de la Mode*. La causerie annoncée au calendrier (voir la première rubrique) vous sera présentée par deux de nos membres : c'est dire le soin que le comité des activités sociales met à vous assurer une information riche et complète, quoique nécessairement concise !

Si donc vous désirez profiter de cette ultime occasion avant l'automne de casser la croûte entre nous, vous confirmez simplement votre présence dans notre boîte vocale avant 18 h la veille, soit le lundi 7 juin.

5. LOI 111 ET GRIEF DE 1983

Plusieurs de nos membres ont fait, les 17 et 18 février 1983, une grève illégale en vertu de la Loi 111; la validité de cette loi avait été contestée à l'époque par la CEQ. Les médias nous ont appris récemment que cette centrale (devenue entre temps la CSQ) avait finalement obtenu gain de cause et que les grévistes de l'époque seraient remboursés pour les coupures de salaire supplémentaires imposées par ladite loi; nos sources nous apprennent que, pour les profs syndiqués à la CEQ, la plupart enseignants à l'élémentaire ou au secondaire, cela représente une somme variant autour de 350 \$.

En ce qui concerne les membres du SEECL, retraités ou non, ce dossier est actuellement entre les mains de la FNEEQ et de la CSN. Nous suivrons pour vous son développement et nous aviserons par courrier, ou par le prochain *Limoilevin*, les membres de l'APRCL qui sont concernés par lui.

6. POST-SCRIPTUM...

Vous trouverez également joint à cet envoi un communiqué du directeur général du Collège susceptible d'intéresser certains et certaines d'entre vous.

Il ne reste plus au comité d'information, Yvon Gauthier et Marc Noreau, qu'à vous souhaiter de passer un très bel été et de continuer à profiter au maximum de votre retraite.

La prochaine parution du *Limoilevin* est prévue pour la mi-septembre.